



***Projet
pédagogique
2012
« Planète Jeunes »***

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 1- Les objectifs éducatifs de la ville
- 2- Le secteur Enfance-Jeunesse
- 3- Carte d'identité de la structure « Planète Jeunes »
- 4- Objectifs pédagogiques de « Planète Jeunes »
 - a- Objectifs généraux
 - b- Objectifs opérationnels
 - c- Moyens
 - d- Evaluation
- 5- Moyens

Annexes

Introduction

La volonté de la Ville de Chantepie est de donner leur place aux enfants et aux jeunes dans la cité, d'assurer l'égalité des chances, et de favoriser les relations entre les générations.

L'un des moyens pour atteindre ces objectifs est l'animation

L'animation se situe dans une « approche collective » qui va aborder la notion de groupe dans une dimension sociale, dans une démarche de responsabilisation et d'autonomisation.

Chantepie est une commune périurbaine de 9324 habitants (chiffre au 1er janvier 2012) qui ne cesse de se développer.

En 1990, nous assistons à la création du secteur jeunesse de Chantepie. Ce service est municipal mais délégué pour sa partie animation à une association. Le premier local à voir le jour est celui d'Anim' Plus qui accueille les adolescents et jeunes adultes de 14 à 25 ans. Puis, au regard de l'extension de la commune et des besoins des jeunes, le local de Planète Jeunes ouvrira ses portes en 2000 pour accueillir les préadolescents de 10 à 14 ans. En septembre 2001, c'est l'ensemble des activités jeunesse qui sont municipalisées.

1- Les objectifs éducatifs de la ville

Nous pouvons donc noter six grands axes qui permettent une visée éducative que la Ville de Chantepie souhaite mettre en œuvre via son secteur enfance jeunesse:

- Acquérir les notions de droits et règles permettant la vie en société ;
- Lutter contre les inégalités ;
- Développer des passerelles entre les acteurs éducatifs ;
- Faciliter l'apprentissage de l'autonomie en encourageant la prise de responsabilité et les initiatives ;
- Responsabiliser les jeunes et les encourager à devenir acteur de la commune (citoyen responsable et acteur de sa vie) ;
- Développer l'accès à l'information et à la prévention.

CONSTATS DE DEPART

Depuis quelques années nous assistons à un nouveau développement de la commune et parallèlement nous repérons une stagnation, voir une baisse de la fréquentation des locaux du secteur jeunesse.

La mission principale du secteur jeunesse pour ce nouveau projet pédagogique va être de redynamiser sa politique globale de la jeunesse en lien avec les attentes municipales.

De plus, deux autres services municipaux ont pu établir des constats tirés du diagnostic de territoire réalisé en 2010.

Le CCAS, pour sa part, constate qu'il doit gérer de plus en plus de jeunes sans emplois et sans occupations sur les temps extrascolaires (sportives, culturelles, etc.).

La police municipale, a de son côté, constaté des « squats » dans les halls d'immeubles et les garages par des adolescents et jeunes adultes pouvant entraîner des dégradations, des tapages, etc.

2- Le Secteur Enfance-Jeunesse

Le secteur enfance jeunesse est composé de trois services répartis selon les tranches d'âges accueillies.

Cantep'Ty : Cet accueil de loisirs est destiné aux enfants de 3 à 11 ans. Il est ouvert les mercredis et vacances scolaires (du lundi au vendredi).

Planète jeunes : Ce local accueille des préadolescents de 10 à 14 ans. Ouvert le mercredi et le samedi en période scolaire. Il ouvre aussi ses portes pendant les vacances scolaires, le mercredi, jeudi et vendredi.

Anim'Plus : Ouvert pour les adolescents et jeunes adultes de 14 à 25 ans. Ce local ouvre ses portes le mercredi, vendredi et samedi. Pendant les vacances scolaires, il est aussi ouvert le jeudi.

Il semble important pour l'ensemble du personnel du secteur enfance-jeunesse de favoriser une dynamique de « passerelle » entre ces différentes structures.

Manifestation commune au secteur enfance jeunesse :

Chaque année, et cela depuis 14 ans, l'ensemble du personnel du service organise une semaine de la jeunesse pendant les vacances de Pâques.

MAIRIE DE CHANTEPIE – SECTEUR JEUNESSE

10, avenue des Meillettes

35135 Chantepie

02.99.77.31.27

VAC/SCAN/MAJ le 03/01/2012

3- Carte d'identité de la structure « Planète Jeunes »

Coordonnées :

Le secteur jeunesse de Chantepie, Anim'plus - Planète Jeunes
 10 avenue des Méliettes
 35135 CHANTEPIE
 N° de tel : 02.99.77.31.27
 N° de fax : 02.99.53.23.59
 planetejeunes@ville-chantepie.fr

C'est une structure municipale agréée par la DDCSPP pour un effectif de 24 jeunes.

Le local :

Planète Jeunes est un lieu de rencontres, d'échanges, de détente. C'est aussi un lieu de référence pour les jeunes. Les animateurs sont présents pour répondre à leurs questions, leurs souhaits ainsi que pour les accompagner dans leurs différents projets.

Moyens matériels du local :

- Baby foot,
- Billard,
- Console Wii,
- 1 poste informatique avec internet,
- Cuisine,
- 1 laboratoire photo,
- 1 salle d'activité manuelle

Périodes d'ouverture du local :

Temps scolaire :

JOURS	Horaires	Tâches
MARDI	9h30-11h45	bureau
	14h-16h45	bureau
MERCREDI	9h30/12h30	bureau
	14h-17h / 17h-18h	Accueil local - animation
JEUDI	9h30/11h45	bureau
	14h/16h45	bureau
VENDREDI		
	14h/16h45	bureau
SAMEDI	14h-17h	Accueil local - animation

Temps de vacances scolaires :

JOURS	Horaires	Tâches
MARDI	9h30-12h30	bureau
	14h-18h	bureau
MERCREDI	9h30-12h30	bureau
	14h-17h / 17h-18h	Accueil local - animation
JEUDI	9h30-12h30	bureau
	14h-17h45	Accueil local - animation
VENDREDI		bureau
	14h-17h	Accueil local - animation

Occasionnellement, des activités en soirée pourront être organisées selon les souhaits des jeunes et des possibilités.

L'équipe :

Responsable du service enfance jeunesse : Corinne SARROCHE

Rôle du responsable :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des jeunes ;
- Il fait en sorte que le Contrat enfance jeunesse soit respecté ;
- Il coordonne le Contrat Educatif local ;
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du projet éducatif ;
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel ;
- Il suit et gère le budget ;
- Il a un rôle de suivi et de validation des stagiaires ;
- Il travaille en transversalité avec les autres services de la ville ;
- Il est garant de la réglementation en lien avec la PMI, la DDCSPP et la CAF ;
- Il veille juridiquement à la sécurité physique et morale des mineurs, du personnel et des bâtiments.

Planète Jeunes:

- Responsable-Animateur : CASANOVA Sébastien
- Animatrice : NIVIERE Aurélie

L'équipe d'animation doit être capable d'animer au quotidien un groupe de préadolescents âgés de 10-14 ans, d'en assurer la sécurité, le bien être, et de travailler en équipe. Elle devra aussi :

- *Faciliter l'expression de jeunes ;*
- *Mettre en œuvre des projets en partenariat ;*
- *Assurer l'encadrement de projets ;*

- *Participer aux réunions de travail en équipe ;*
- *Proposer un programme d'activités et des fiches projets ;*
- *Effectuer un travail de suivi en lien avec le responsable de secteur ;*
- *Travailler en partenariat avec les autres membres de l'équipe, les correspondants et les parents.*

Rôle de l'animateur :

- ***Après des jeunes :***
 - Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes ;
 - Il est à l'écoute des jeunes, de leurs besoins, de leurs envies et tente de répondre à leurs demandes ;
 - Il sait accepter le refus de la part des jeunes (il sollicite mais ne force pas) ;
 - Il doit s'adapter en fonction des situations ;
 - Il gère son activité de la préparation au rangement ;
 - Il respecte les jeunes en tant qu'individu à part entière ;
 - Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités ;
 - Il met en place des projets d'animations en lien avec le projet éducatif ;
 - Il essaie d'impliquer les parents dans les démarches éducatives.
- ***Avec ses collègues :***
 - Il respecte ses collègues ;
 - Il sait travailler en équipe et écouter l'autre ;
 - Il participe aux réunions de préparation ;
 - Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action ;
 - Il respecte le travail de l'autre.

Public accueilli et inscription:

Les locaux de « Planète Jeunes » accueillent les préadolescents de 10 à 14 ans. Une inscription dûment remplie par le responsable légal du mineur est obligatoire. De même, une cotisation annuelle de 2€ est obligatoire pour les participants.

Pour chaque inscription un dossier devra être retiré au secteur jeunesse de Chantepie. Le dossier sera composé d'une feuille d'inscription où le numéro d'allocataire CAF ou MSA devra obligatoirement être inscrit et d'une fiche sanitaire à remplir. Une attestation de responsabilité civile devra être fournie ainsi qu'une photocopie des vaccins du carnet de santé.

Le jeune ne pourra être accepté que si son dossier est complet (cf. Règlement Intérieur)

❖ Dossier d'inscription et règlement intérieur (cf. annexe)

□ **Communication interne et externe (outils existants) :**

Une majorité des activités proposées par le local Planète Jeunes et plus généralement par le secteur enfance jeunesse font l'objet d'une communication dans le but d'informer la population. Plusieurs outils sont à notre disposition.

OUTILS	POUR QUOI ?	QUEL PUBLIC EST VISE :
La Chanterelle	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation mensuelle • Toutes informations de la vie quotidienne du local. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents et jeunes Cantepiens • Tous les habitants car ce mensuel est distribué dans chaque boîte aux lettres.
Site internet de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation mensuelle, • Informations d'organisation (horaires), temps forts du local • Règlement intérieur, • Fiche sanitaire, • Fiche d'inscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents et jeunes
Panneau d'affichage lumineux de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les manifestations importantes telles que la « Semaine de la Jeunesse » 	<ul style="list-style-type: none"> • Toute la population de Chantepie qui peut être relais de l'information (présent dans plusieurs lieux clés de Chantepie)
Panneaux d'affichages papier de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des activités ou projets forts. Ces panneaux sont situés à des lieux clés de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents, enfants.
Ouest France	<ul style="list-style-type: none"> • Pour parler d'un évènement d'ampleur (« Semaine de la Jeunesse », mini-camps...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents, partenaires.

4- Objectifs pédagogiques de « Planète Jeunes »

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	EVALUATION
Redynamiser le local	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Faire connaître le local ; ✚ Permettre aux jeunes de s'approprier le local ; ✚ Favoriser l'épanouissement des jeunes ; ✚ Ouverture vers l'extérieur ; ✚ Travailler en transversalité 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Aller à la rencontre de la population dans les différents quartiers ; ✚ Délocaliser des actions ou des activités dans les différents quartiers de la commune ; ✚ Promouvoir les animations par une communication adéquate et innovante (interne et externe) ; ✚ Travailler en partenariat avec les différents services de la commune ; ✚ Aller dans les écoles élémentaires de Chantepie et collèges, pour communiquer sur les activités ✚ « Semaine de la jeunesse » 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Fréquentation du local ; ✚ Nombre de nouveaux inscrits ; ✚ Quelles sont les actions mises en place en partenariat ?

<p style="text-align: center;">Favoriser l'épanouissement individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Assurer un encadrement de qualité ; ✚ Favoriser l'accessibilité du local à tous. Le local ne doit pas être investi par un seul groupe ; ✚ Favoriser la mixité sexuelle et sociale ; ✚ Proposer des actions permettant la mixité et la mobilité ; ✚ Adapter les actions en fonction des âges ; ✚ Adapter les actions en fonction des temps (scolaires et vacances) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être attentifs aux différences entre les jeunes (de rythme, de personnalité, d'éducation, d'alimentation...). ✚ Mise en place de temps de goûter à table pour faciliter les échanges sur la journée passée, sur les envies d'activités de projet, etc. ✚ Des animations à thème pourront être planifiées pendant les vacances scolaires pour prendre le temps de traiter les sujets. ✚ Se déplacer dans des structures telles que : musées, bibliothèques, médiathèques etc 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Des temps d'échanges ont-ils été créés ? ✚ L'animateur a-t-il pu consacrer du temps individuel à chaque enfant en demande ?
<p style="text-align: center;">Favoriser la dynamique de passerelle entre le service enfance-jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Favoriser le lien entre les services ; ✚ Favoriser la cohérence et la continuité au sein du service enfance-jeunesse ; ✚ Favoriser la dynamique d'équipe ; ✚ Faire connaître les structures pouvant accueillir les jeunes dans la continuité 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Activités, projets, actions communes ; ✚ Semaine de la jeunesse ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Bilan des activités, des projets et des actions menées en commun ; ✚ Chaque service s'est-il senti à sa place ?

<p>Aider à l'apprentissage de la vie en groupe, de l'autonomie, de la responsabilité et faciliter l'accès à la citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Permettre aux jeunes de profiter d'activités libres pour les inciter à occuper leurs temps et à être sources de propositions sur leurs souhaits d'activités ; ✚ Chercher à impliquer et à responsabiliser les préadolescents pendant la réalisation des animations ; ✚ Donner la parole aux jeunes ; ✚ Créer des temps de rencontres entre jeunes ; ✚ Mener des actions autour des préventions ; ✚ Favoriser l'éducation citoyenne et civique ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Tous les jeunes présents au sein du local seront tenus de respecter le règlement intérieur de « Planète Jeunes » ; ✚ Des activités libres pourront être inscrites au programme mensuel pour permettre aux jeunes d'être source de proposition en concertation avec les animateurs ; ✚ Développer des moyens de communications autour des différentes préventions (mise en place d'un panneau d'affichage par exemple) ✚ Proposer l'élection d'un représentant local Planète Jeunes ✚ S'approprier les lieux 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ L'écoute portée aux jeunes et leur implication ont-elles donné lieu à des demandes particulières ?
<p>Permettre aux jeunes et aux parents d'être acteur au sein du local et de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Faciliter la prise d'initiative par les jeunes ; ✚ Rendre acteur le jeune dans sa propre vie en lui soumettant des idées et en l'accompagnant dans son propre projet ; ✚ Favoriser la concertation entre jeunes et animateurs sur les programmes mensuels d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Des temps d'échange avec les jeunes devront être organisés afin de leur permettre d'exprimer leurs souhaits et leurs attentes sur les activités qu'ils désirent pratiquer ; ✚ Des rencontres périodiques avec les parents, les familles devront être planifiées pour créer du lien entre animateurs-jeunes- 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Quelle a été la participation des jeunes et de leurs parents sur des temps d'animations spécifiques et/ou lors de différentes manifestations organisées au sein du local ou dans la commune ? ✚ Nombre de participants ;

	<p>ainsi que sur des projets ;</p> <ul style="list-style-type: none"> + Favoriser l'implication des jeunes et des parents dans la vie communale ; + Permettre aux parents de connaître les intentions éducatives de la structure et de leur permettre de donner leurs avis ; 	<p>parents ;</p> <ul style="list-style-type: none"> + Recenser les savoir-faire des parents et faire appel à ces derniers lors d'activités ou de projets qui nécessiteront des compétences particulières ; + Des journées portes ouvertes peuvent être organisées ; + Des réunions de présentation de mini-camps devront être menées ; + Inviter les parents à des temps forts ; + Présence des parents lors de la première inscription de leur enfant ; + Mise en place d'un espace d'informations au sein du local (informations d'ordre culturelles, sportives...) 	
<p>Améliorer la communication autour des actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Développer une communication adaptée en fonction des actions devra être mise en place ; + Diversifier les outils de communication et les lieux de diffusion ; + Développer le partenariat local et le 	<ul style="list-style-type: none"> + Diffuser le programme mensuel dans les écoles de Chantepie + Animation de la page internet du secteur jeunesse de Chantepie par les jeunes eux-mêmes 	<ul style="list-style-type: none"> + Observer un impact positif sur la fréquentation des jeunes au local ? + Le panneau d'informations a-t-il été mis en place et a-t-il été consulté puis pris en considération par les jeunes ?

	<p>travail inter structurel ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Impliquer les jeunes dans la communication autour du local ; 		
Sortir des murs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Organiser des sorties les premiers mercredi de chaque mois ✚ Organiser des rencontres avec d'autres secteurs jeunesse ; ✚ Favoriser les partenariats avec les associations locales ; ✚ Favoriser les partenariats avec des organismes extérieurs à la ville (Rennes Métropole, Les Champs Libres, etc.) ; ✚ Délocaliser des actions, activités dans les quartiers de Chantepie ; ✚ Ouverture sur le monde extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Des projets et activités peuvent être menés à l'extérieur des locaux : médiathèque, police municipale, les associations culturelles ou sportives..) ✚ Visiter des expositions photos, culturelles, scientifiques dans les espaces dédiés à cet effet ; ✚ Profiter des structures de la commune (salle de sport, médiathèque, terrain de sport, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le nombre de jeunes impliqués dans les projets ; ✚ Création de partenariats qui perdurent dans le temps ✚ Augmentation de la fréquentation ;
Activités séjours accessoires	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Ouverture vers l'extérieur ; ✚ Favoriser la responsabilisation et l'implication dans la préparation des séjours par les jeunes ; ✚ Redynamiser le local par ses activités 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le jeune va démarcher des prestataires ; ✚ Le jeune va réserver ses vacances ; ✚ Projet commun entre eux ; ✚ Discussion pour trouver un lieu de vacances et de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Les jeunes se sont-ils impliqués dans la préparation ? ✚ Quel est le nombre d'inscrits ? ✚ Nombre de parents présents aux réunions d'informations ;

Humains :

- Le personnel : Deux animateurs présents sur le local
- Des intervenants spécifiques selon les activités et les projets
- Les animateurs sportifs disposant de brevets d'état (football et gymnastique)
- Les parents : les intégrer sur des actions, sur des temps forts
- Les autres services municipaux : police, médiathèque, ...
- Partenaires institutionnels :
 - CAF
 - DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de Protection des Populations qui met à disposition ses ressources en termes de législation, d'information sur des financements possibles, des formations ponctuelles.
 - CCAS
 - CRIJ
 - Rennes métropole
- Partenaires locaux : commerçants, médiathèque, culturel, écoles, police municipale, associations.

Financier :

- Subventions des partenaires institutionnels (CAF,...)
- Budget communal

Matériels :

- Lieu d'accueil,
- Salle et équipement de la commune
- Matériel pédagogique et sportif
- Minibus